

ACCUEIL EN MAIRIE

Les agents municipaux vous accueillent du lundi au vendredi dans les locaux de l'Hôtel de ville ainsi que dans les mairies annexes (archives, aménagement et urbanisme, office de tourisme...) afin de garantir un service de proximité.

HÔTEL DE VILLE

La mairie centrale vous accueille pour vous orienter mais aussi pour de nombreuses démarches :

- services à la population (passeport, carte nationale d'identité, acte de naissance, mariage, décès, élections...),
- demande d'emploi saisonnier,
- demande de stage,
- rencontre avec les élus.

Certaines démarches administratives se font en ligne dans la rubrique [Mes démarches](#).

Hôtel de ville

Adresse : place Jean-Jaurès

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Fax : 04 90 50 11 05

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 12h à 18h

SERVICES ANNEXES

Aménagement et urbanisme

La Direction de l'aménagement et de l'urbanisme vous accueille pour vos demandes de permis de construire, de démolir et toutes déclarations préalables de travaux. Vous pouvez également y consulter le [Plan local d'urbanisme \(PLU\)](#). Ce service travaille également sur toutes les opérations de créations de programmes de logements collectifs.

Aménagement et urbanisme

Adresse : rue Parmentier

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 12h à 18h **uniquement sur rendez-vous**

Archives

Véritable mémoire de la ville, les archives communales sont un service ouvert à tous, particuliers, scolaires, étudiants, professeurs, chercheurs, historiens.

Le service a pour vocation de recevoir, conserver et mettre en consultation les documents reçus et produits par les services municipaux dans le cadre de leur activité.

Quel est son rôle ?

Le service des archives conserve les documents dans l'intérêt public, tant pour les besoins de la gestion et/ou de la justification des droits de la ville comme des usagers, que pour la constitution d'une documentation historique de recherche.

Il a pour mission de :

- Garantir la collecte des archives publiques, principalement auprès des services municipaux.
- Assurer la conservation, le tri, le classement et l'inventaire des documents.
- Mettre à disposition des lecteurs les documents communicables pour consultation (uniquement sur rdv par mail ou par téléphone)
- Promouvoir le patrimoine archivistique de la ville, notamment par le biais d'expositions ou en participant aux événements municipaux.

Que peut-on trouver ?

Le service des archives rassemble les documents les plus divers émanant de l'administration communale (conseils municipaux, voirie, etc.) et [historiques](#).

Comment consulter ?

La consultation des archives est libre et gratuite uniquement sur rendez-vous et sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Afin de respecter la législation en matière de communicabilité ou de préserver leur état matériel, certains documents ne sont pas consultables ou le sont uniquement sur support de substitution. Pour faciliter cet accompagnement, il est possible de solliciter le service en amont de votre visite pour préparer votre recherche.

Appel aux dons ou aux prêts

Particulier ou personne morale (syndicat, association, entreprise, etc.), vous souhaitez que vos archives laissent une trace dans la mémoire locale. Vous pouvez contribuer à l'enrichissement et à la mise en valeur du [patrimoine Miramasséen](#) en remettant vos documents au service des archives municipales (photographies, affiches, journaux, lettres, vidéo, etc.), même temporairement afin de pouvoir les reproduire.

Archives

Adresse : Espace Beley - Avenue Falabrègues

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 12h à 18h

Espace Ambroise-Croizat

Dédié à nos seniors, cet espace dispose d'un restaurant ouvert tous les midis du lundi au vendredi. Il propose également des animations, sorties, voyages et moments festifs. Accessible sur adhésion, uniquement pour les seniors de 60 ans pour une personne seule et de 65 ans pour une personne en couple.

Espace Ambroise-Croizat

Adresse : 4, avenue du Maréchal Juin

Tél : 04 90 50 45 45

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Maison de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation (MEJE)

Elle regroupe les services de la petite enfance, du Programme de réussite éducative (PRE) et la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation. Ensemble, ils proposent un guichet unique privilégiant ainsi la transversalité et un travail cohérent : assistantes maternelles, inscription en crèche et dans le secondaire, cantine, périscolaire, accueil de loisirs, séjours de vacances...

La MEJE accueille également le service des sports. Il œuvre au quotidien pour le développement de l'éducation physique et du sport pour tous les âges et tous les publics. Il développe des programmes sur mesure comme le sport santé sur ordonnance en partenariat avec [l'Office municipal des sports](#). Il entretient et améliore les équipements sportifs et gère les plannings des infrastructures.

Maison de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

Adresse : 1, promenade de la Crau

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 12h à 18h

Maison de l'innovation et du partage (MIP)

La MIP accueille les associations pour les accompagner dans leurs démarches et leur organisation. Elle met à disposition des salles municipales. Elle y reçoit aussi les administrés pour les renseigner sur le tissu associatif. Labellisée Établissement régional citoyen (ERIC) et Espace Public Numérique (EPN), elle héberge le dispositif de médiation Imédias qui accompagne les usagers pour leurs démarches en ligne et propose des ateliers de sensibilisation au numérique, des stages, des conseils et des conférences-débats.

Maison de l'innovation et du partage

Adresse : 11, rue Albert-Camus

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Maison des services

Cette structure regroupe de nombreux services : le service logement, Pôle emploi, le Centre communal d'action sociale (CCAS), le Conseil départemental, la Métropole Aix-Marseille Provence, la Maison de la solidarité et ISIS (association pour l'insertion par l'emploi).

Maison des services

Adresse : 4, boulevard Jacques-Minet

• Service logement

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 12h à 18h

• Centre communal d'action sociale

La mission du CCAS consiste en une action générale de prévention et de développement social au niveau de la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées. Il propose un ensemble de prestations (assistante sociale, conseillère en économie, pôle seniors et handicap, inscriptions à la téléassistance, portage de repas à domicile, plan canicule et grand froid, etc.) pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 12h à 18h

Office de tourisme

Service associatif rattaché à la Métropole, [l'Office de tourisme](#) vous accueille toute l'année pour vous orienter et vous conseiller sur les lieux incontournables, les activités culturelles, patrimoniales et festives.

Office de tourisme

Adresse : avenue Falabrègues

Tél : 04 90 58 08 24

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h